

Laon, le 21 février 2024

CLUB INCLUSIF : DÉVELOPPONS LE PARASPORT DANS L' AISNE !

Le Département de l' Aisne en partenariat avec le Comité Paralympique Sportif Français s' engage pour le développement du parasport avec le programme « Club inclusif », un dispositif de sensibilisation visant à accroître le nombre de clubs sportifs accessibles aux personnes en situation de handicap dans l' Aisne.



Le Département de l' Aisne et le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) s' engagent pour le développement de la pratique parasportive des personnes en situation de handicap avec le programme "Club inclusif".

Ce programme, en lien avec l' héritage des Jeux Paralympiques, vise à sensibiliser 3 000 clubs inclusifs sur le territoire national d' ici 2024.

Il s' adresse aux dirigeants et aux encadrants de clubs sportifs afin de donner les ressources pour répondre aux sollicitations des pratiquants en situation de handicap. Le programme a pour objectif de sensibiliser aux réalités diverses du handicap, mettre en situation concrète de pratique adaptée et accompagner les projets des clubs et leurs mises en œuvre.

Ce programme est entièrement gratuit pour les clubs puisqu' il est financé en totalité par le Département de l' Aisne (50 %) et le CPSF (50 %).

Ainsi, le Département de l' Aisne invite vivement les clubs axonais à participer à la première session du programme « Club inclusif », qui est proposée à partir du 19 mars 2024, à Chauny.

Les encadrants et dirigeants des clubs sportifs axonais peuvent dès à présent se préinscrire sur le formulaire suivant : <https://form.jotform.com/240242009448349>

Consultez le planning du programme club inclusif [ici](#) et la plaquette de présentation club inclusif [ici](#)